

La décision sur le cas de l'ex président guatémaltèque est ajournée



Guatemala, 5 septembre, (RHC, La presse, RFI).- Le juge guatémaltèque Miguel Ángel Gálvez a ajourné pour mardi une nouvelle audience contre l'ex président Otto Pérez Molina, lors de laquelle il sera décidé s'il sera jugé pour corruption. Il a fait savoir que l'ex président qui a été placé en détention provisoire à la caserne Matamoros y restera jusqu'au 8 septembre.

Miguel Angel Gálvez a expliqué qu'il a pris une telle décision pour analyser en profondeur ce qui a été dit durant la première audience à laquelle sont comparus le Ministère Public, la Super intendance de l'administration fiscale, le Procureur Général de la République, la Commission Internationale contre l'impunité et les avocats de la défense de Pérez Molina.

Ce dimanche, quelque 7,5 millions de Guatémaltèques, sur un total 15,8 millions d'habitants, sont appelés aux urnes pour désigner le nouveau chef de l'État, ainsi que 158 députés et 338 maires.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/68066-la-decision-sur-le-cas-de-lex-president-guatemalteque-est-ajournee>



Radio Habana Cuba